

**A la pointe des
Entreprises de Privatisation des Sciences et des Technologies (EPST *),
le Holding CNRS fait son entrée
sur le marché de la Recherche et prépare son avenir !**

Pour maximiser ses résultats, augmenter sa productivité et ses performances, et faire face à la concurrence internationale, le nouveau holding CNRS a décidé de revoir complètement les activités et l'organisation de l'archaïque service public de recherche. [1] [2] [NB. Les chiffres entre crochets renvoient à des extraits de discours officiels retranscrits au dos.]

Restructuration vers le cœur de métier

Une restructuration de ses centres de profit, anciennement laboratoires, autour d'un nombre réduit d'unités va être réalisée. Les autres branches non rentables seront cédées à des entreprises locales, les Universités [3] Seules les thématiques de recherche permettant des profits élevés auprès de l'ANR ou d'autres partenaires seront conservées. Les recherches doivent impérativement donner des résultats en 3 ans sous peine d'être abandonnées en cours de route. [4] [5]

Les équipes de ses différents centres seront mises en concurrence et évaluées afin d'augmenter l'émulation nécessaire à la croissance du facteur d'impact global du holding. [6]

Pour réaliser cette évaluation et accroître ses performances, le CNRS doit choisir une structure d'audit. Les cabinets Comité National et AERES seront mis en concurrence. [7]

Une plus grande flexibilité du personnel

Pour augmenter la productivité de ses collaborateurs, le salaire sera directement indexé sur les résultats individuels. L'ancien système archaïque de rémunération trop égalitaire sera supprimé [8]

Le système sclérosant du recrutement actuel sera remplacé par une période d'essai de 8 ans permettant de tirer le meilleur du capital humain. [9]

Le critère principal de ces recrutements de collaborateurs de haut niveau sera leur capacité à générer du profit venant de l'ANR ou d'autres contrats de partenariat. [4]

A côté de ses employés permanents, la société, de par ses activités sur projets sur 3 ans, doit disposer d'un volant très important de personnel temporaire qui permette d'ajuster la main d'œuvre au volume d'activité lors des fluctuations du carnet de commandes. [9] [10]

Une direction au service de son actionnariat

Le choix du type de recherche produite sera fait par ses dirigeants éclairés, les mieux à même d'avoir une vision globale du marché de la recherche. Mais ils seront avant tout au service de ses actionnaires, qui resteront les vrais maîtres du holding et de sa production. [11]

Dernière minute : nous apprenons le lancement officiel du holding INSERM**, qui a donc grillé la politesse au holding CNRS. Sa création a été annoncée par le bras droit de l'actionnaire principal, Valérie Pécresse [12], le 5 février devant un parterre de MU (Managers d'Unités). Ce nouveau holding contrôlera 9 filiales thématiques appelées "Instituts Sans Murs" mais, sans doute pour ne pas donner des informations essentielles à la concurrence internationale, Mme Pécresse n'a pas révélé quelles seront les prérogatives de ces instituts par rapport à la société-mère (l'INSERM), à l'ANR, au département des Sciences de la Vie du CNRS, aux Universités, ni de qui dépendront les salariés. Elle a simplement assuré que cette apparente complexité supplémentaire correspondait en fait à une volonté de simplifier la structure de l'INSERM, ce qui a laissé sans voix la plupart des auditeurs. Elle a ensuite tenté de rassurer les petits actionnaires présents dans la salle en affirmant que l'INSERM était "le cœur de la recherche biomédicale" et qu'il s'agissait d'une "révolution douce". Cette figure de style hardie risque toutefois de susciter le scepticisme parmi les salariés du nouveau holding, qui savent que son patron N. Sarkozy parle, lui, sans détour, de "rupture".

Texte intégral du discours de V. Pécresse disponible à l'adresse :

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid20904/1-inserm-veritable-pivot-de-la-recherche-biomedicale-francaise.html>

* Anciennement EPST : Etablissement Public à caractère Scientifique et Technologique.

** Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale

Voici ce qu'ils ont vraiment dit !

- [1] "Nous envisageons de devenir un holding d'instituts" (C. Bréchnignac, Les Echos du 31/01/08)
- [2] "J'ai trouvé le discours du président de la République positif, puisqu'il veut faire bouger les choses." [cette évolution] "est possible et cohérente" (C. Bréchnignac, dépêche AEF du 29/01/08)
- [3] "C'est une manière d'alléger le CNRS. Les universités auront en charge une partie de ce que nous avons. Cela ne me gêne pas du tout, puisque notre organisme conserve le pilotage national de la recherche, la visée internationale et l'excellence" (C. Bréchnignac, dépêche AEF du 29/01/08)
- [4] "...parce que les établissements ont intérêt à faire des recrutements de haut niveau, dans la mesure où ils récupèrent une part du financement versé par les agences, et ont donc tout intérêt à recruter les meilleurs chercheurs, c'est-à-dire ceux qui sont susceptibles de décrocher le maximum de contrats, notamment à l'issue des appels d'offres" (A. Migus, dépêche AEF du 19/07/07)
- [5] "Je souhaite qu'à cette nouvelle génération soit inculqué non plus le réflexe du financement récurrent mais la culture du financement sur projets, la culture de l'excellence, la culture de l'évaluation." (N. Sarkozy, discours du 28/01/08 à Orsay)
- [6] "Recentrer les activités de l'organisme sur les équipes au meilleur niveau mondial" (A. Migus, dépêche AEF du 19/07/07)
- [7] "La moitié des membres du Comité national est élue et le reste est désigné par le ministère. Si on trouve que cela fait double emploi avec l'AERES, je n'y peux rien. Le Comité national est là et, en général, il fait du bon travail. J'ai besoin d'évaluation des chercheurs et des équipes et je suis simplement cliente de ces organismes." (C. Bréchnignac, Les Echos du 31/01/08)
- [8] "Pour attirer de bons chercheurs étrangers, nous devons leur offrir des rémunérations attractives comprenant un salaire de base payé par le CNRS et des contrats additionnels. J'ai l'intention d'étendre ce principe du salaire différencié pour récompenser les meilleurs" (C. Bréchnignac, Les Echos du 30/10/06)
- [9] "Recruter et financer (salaires, frais de fonctionnement et équipements) tous les nouveaux chercheurs sur des contrats de 4 ans. À l'issue de cette période, une évaluation décidera si le projet pourra être prolongé. Aucun chercheur ne devra bénéficier de plus de deux (ou, exceptionnellement, trois) contrats de quatre ans successifs. Au bout de cette période, le chercheur pourrait évoluer vers un contrat à durée indéterminée de « directeur de recherche », vers une activité d'enseignement, ou vers l'entreprise privée." (Rapport Attali)
- [10] "...postes communs aux universités et au CNRS, sur des contrats de 4 à 8 ans", réservés aux docteurs. Le chercheur serait payé par le CNRS, pour effectuer de la recherche à temps plein. Une fois son contrat achevé, il pourrait passer le concours pour entrer au CNRS, ou être recruté par l'université en tant qu'enseignant-chercheur." (C. Bréchnignac, dépêche AEF du 29/01/08)
- [11] "Comment s'effectue le pilotage d'une politique de recherche nationale? Dans tous les pays anglo-saxons, les idées viennent nécessairement de la base, remontent puis sont filtrées par le gouvernement, qui, en dernière instance, décide." "Dans cette organisation, notre rôle sera donc bien de faire remonter les idées, et le gouvernement tranchera." (C. Bréchnignac, dépêche AEF du 29/01/08)
- [12] V. Péresse, le 5 février, discours sur la réforme de l'INSERM :
- "Ce temps perdu [dans le labyrinthe actuel des structures], je veux le rendre aux scientifiques, je veux vous le rendre, en travaillant avec vous à simplifier ce système de recherche."
- "L'Inserm assumera demain un rôle renforcé de coordination et d'agence de moyens. Voilà la mission que nous avons confiée, Roselyne BACHELOT et moi-même, à votre nouveau directeur général, le Professeur André SYROTA, une mission qui ne suppose ni transformation radicale de l'Institut, ni bouleversements complets des structures".
- "Cette révolution douce pourra se faire grâce à une nouvelle organisation de la recherche au sein de l'Inserm, structurée autour d'un nombre limité de grands axes thématiques, auxquels pourraient correspondre autant d'instituts."

NB : C. Bréchnignac, A. Migus, V. Péresse, R. Bachelot, N. Sarkozy sont respectivement : Présidente du CNRS, Directeur du CNRS, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche, Ministre de la Santé, et Président de la République.

**Si vous ne voulez pas de cet avenir,
rejoignez-nous !
Venez renforcer l'action collective contre
le démantèlement des EPST et des
statuts de titulaires**



Sinonvous pourrez bientôt acheter des actions des holdings ☺